

COMPTÉ-RENDU

DE

L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

DE LA VILLE DE GENÈVE

PENDANT

**l'année 1850.**

Présenté au Conseil Municipal par le Conseil Administratif

DANS SA SÉANCE DU 6 JUIN 1851.



Genève,

IMPRIMERIE D'E. CAREY, RUE VERDAINE, 268.

1851



# COMPTE-RENDU

DE

# L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

DE LA VILLE DE GENÈVE

PENDANT

**l'année 1850.**

Présenté au Conseil Municipal par le Conseil Administratif

DANS SA SÉANCE DU 6 JUIN 1851.



**GENÈVE,**

IMPRIMERIE D'ÉLIE CAREY, RUE VERDAINE, 268.

**1851**





# COMPTE-RENDU

DE

## L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

**PENDANT L'ANNÉE 1850.**



Messieurs les membres du Conseil Municipal,

Conformément à l'art. 12 de la Loi du 5 février 1849, le Conseil Administratif vient vous présenter un exposé des actes de l'Administration de la commune de Genève pendant l'année 1850.

Le compte-rendu des recettes et dépenses de cet exercice vous a été distribué à domicile, le rapport sur la position financière de la Commune qui vous sera soumis complétera les documents que nous avons à mettre sous vos yeux.

### Personnel.

Le personnel des employés de l'Administration Municipale a subi quelques changements pendant le cours de l'année 1850. Le service de l'octroi a nécessité en particulier un accroissement notable dans le nombre des visiteurs.

Voici les diverses nominations qui ont eu lieu pour les diverses parties de l'Administration :

M. *Emile Morhardt* a été nommé directeur des écoles d'horlogerie.

M. *Louis Dailedouze* a été nommé jardinier du Jardin Botanique, et sa femme, M<sup>me</sup> *Dailedouze*, a été nommée concierge de cet établissement.

M. *Antoine Louis Crot*, qui était sous-receveur de l'octroi, a été nommé receveur en remplacement de M. *Gay*, démissionnaire.

M. *Louis Bernard Fournier* a été nommé surnuméraire dans les bureaux de l'octroi, faisant les fonctions de sous-receveur.

Le Conseil Administratif a nommé visiteurs à l'octroi :

MM. *Joseph Dupuis*,  
*Pierre Escuyer*,  
*Jaques François Crot*,  
*Georges Antoine Gay*,  
*Jean Marc Gudet*,  
*Louis Lacroix*,  
*François Richard*,  
*Louis Déclé*,  
*John Catalan*,  
*Jaques Louis Hauser*,  
*Jean Bénédicte Ebermeyer*.

M. *Charles Mailland*, qui avait été nommé portier du cimetière catholique, étant décédé, a été remplacé par M. *François Pautex*.

M. *Jaques Alexis Théodore Vallot* a été nommé commis du marché de la Grenette.

M. *Alexandre Buflle* a été nommé inspecteur municipal, en remplacement de M. *Jean François Wöllner*, nommé huissier du Conseil Administratif.

M. *Jean Louis Ruffy* a été nommé portier de l'abattoir.

Enfin, M. *Joseph Dumonthay* a été nommé concierge des bâtiments d'écoles des Terreaux du Temple.

### État Civil.

*Mouvement de la population dans la ville de Genève pendant l'année 1850.*

Naissances.	}	du sexe masculin.....	285
		du sexe féminin.....	260
		Total,	<u>545</u>
Enfants naturels.	}	du sexe masculin.....	25
		du sexe féminin.....	38
		Total,	<u>608</u>

soit 23 de plus qu'en 1849.

### Récapitulation.

Genevois.....	312
Suisses d'autres cantons.....	124
Étrangers.....	172
	Total, <u>608</u>

Décès.	}	du sexe masculin.....	320
		du sexe féminin.....	295
		Total,	<u>615</u>

Soit 70 de plus qu'en 1849.

Plus: *Morts nés.*

Du sexe masculin.....	17
Du sexe féminin.....	20
	Total, <u>37</u>

Soit 3 de plus qu'en 1849.

Mariages.	}	entre Genevois.....	89
		» Genevois et étrangères.	50
		» étrangers et Genevoises	42
		» étrangers.....	48
		Total,	<u>229</u>

Soit 50 de plus qu'en 1849.

*Plus: 10 mariages de citoyens Genevois contractés à l'étranger, et transcrits à Genève.*

Divorces: 7. Soit 4 de plus qu'en 1849.

### **Octroi.**

Le produit brut de l'Octroi a été, en 1850, de 299,015 francs, soit 1,919 fr. 40 c. de moins qu'en 1849.

La recette provenant des liquides est inférieure de 8,150 francs à celle de 1849, celle sur les vins du Canton, de Suisse, de la zone de Savoie et du pays de



Gex, est de 10,996 fr. 36 c. supérieure à 1849, et celle sur les vins étrangers est inférieure de 17,624 fr. 69 c.

Les droits perçus sur la bière ont produit 3,946 francs 34 c. de plus qu'en 1849.

Le nombre des bœufs abattus en 1850, dans la ville de Genève, a été de 2,355, soit 169 de plus qu'en 1849, leur poids moyen est de 1,297 livres, soit 3 livres de moins que le poids moyen des bœufs abattus en 1849.

Ils sont répartis comme suit :

258	provenant du Canton.
1,465	» des autres Cantons.
285	» de France.
347	» de Savoie.

Le nombre des vaches amenées à l'abattoir, a été de 551, soit 67 de moins qu'en 1849.

345	proviennent du Canton.
96	» des autres Cantons.
65	» de France.
45	» de Savoie.

Leur poids moyen est de 931 livres.

La moyenne du poids de celles abattues en 1849 était de 956 livres.

En 1850, les droits d'Octroi ont été acquittés sur :

1,345	veaux provenant du Canton.
571	» des autres Cantons.
1,360	» de France.
14,182	» de Savoie.

17,458. Soit 939 de plus qu'en 1849.

	4 moutons provenant du Canton.	
2,383	»	des autres Cantons.
260	»	de France.
13,041	»	de Savoie.
<hr/>		
15,688.	Soit 26 de plus qu'en 1849.	

	683 porcs provenant du Canton.	
440	»	des autres Cantons.
453	»	de France.
549 $\frac{1}{2}$	»	de Savoie.
<hr/>		
2,125 $\frac{1}{2}$ .	Soit 304 de plus qu'en 1849.	

### **Amendes sur l'Octroi.**

Les contraventions d'Octroi, constatées en 1850, se sont élevées au nombre de 180; soit 74 de plus qu'en 1849, 8 ont été déférées aux Tribunaux, les autres ont été l'objet de transaction.

Le produit des amendes imposées pour ces contraventions, s'est élevé à 1,162 fr. 10 c., soit 302 fr. 29 c. de plus qu'en 1849.

### **Boucheries.**

Jusqu'au 24 mars, il a été abattu dans les anciens abattoirs de l'île et de Longemalle :

538 bœufs.
92 vaches.
4,209 veaux.
1,873 moutons.
648 porcs.

Depuis le 25 mars, il a été abattu dans le nouvel abattoir.

1,817 bœufs.  
 459 vaches.  
 1,497 porcs.  
 13,249 veaux.  
 13,715 moutons.  
 29 chèvres.

Qui ont produit ensemble 12,151 fr. 75 c.

### **Banc des Agriculteurs.**

4 bœufs ont été abattus pour cet étal, soit 18 de moins qu'en 1849.

96 vaches ont été aussi abattues pour cet étal, soit 5 de moins qu'en 1849.

### **Hôtels, Auberges, Cafés, Cabarets et logis d'ouvriers.**

Le nombre de ces établissements, dans la ville de Genève, était au 31 décembre 1850 :

4 établissements de 1 <sup>re</sup> classe.		
19	»	2 <sup>me</sup> »
47	»	3 <sup>me</sup> »
98	»	4 <sup>me</sup> »
65	»	5 <sup>me</sup> »
29	»	6 <sup>me</sup> »
41	»	7 <sup>me</sup> »
87	»	8 <sup>me</sup> »

Total, 390 établissements.

C'est 3 de 3<sup>me</sup> classe de moins qu'en 1849.

4	4 <sup>me</sup>	—	de moins	»
1	5 <sup>me</sup>	—	de plus	»
3	6 <sup>me</sup>	—	de plus	»
4	7 <sup>me</sup>	—	de plus	»
15	8 <sup>me</sup>	—	de moins	»

En tout, 14 établissements de moins qu'en 1849, où le nombre total était de 404.

Dans ces nombres ne figurent point les établissements existant dans le territoire détaché du Petit-Saconnex, où il existait au 31 décembre 1850.

1	établissement de 1 <sup>re</sup> classe.
2	» 2 <sup>me</sup> classe.
4	» 3 <sup>me</sup> classe.
15	» 4 <sup>me</sup> classe.
1	» 5 <sup>me</sup> classe.

Total, 23 établissements.

### **Éclairage de la Ville.**

L'éclairage au gaz dans la Ville a été en général satisfaisant.

Le Bastion bourgeois a été éclairé à l'huile pendant une grande partie de la belle saison, le public a paru satisfait de cette amélioration.

La réunion à la commune de Genève de la partie détachée de la commune du Petit-Saconnex, a engagé l'Administration à éclairer à l'huile, depuis le mois d'octobre, certaines parties où la circulation est assez considérable, telle que la route des Pâquis. Les habitants de cette nouvelle partie de la Commune ont été très-satisfaits de cette amélioration.

### Service des boues.

Les avantages du balayage de nuit sont maintenant évidents. Ce service pourra cependant être amélioré dans quelques détails. Tous les soins seront donnés à cette partie importante de l'Administration municipale.

### Police municipale.

Les contraventions relevées en 1850, sont au nombre de 797.

79 ont été annulées.

41 ont été renvoyées au Tribunal.

677 ont donné lieu à des tractations.

Les contraventions se classent ainsi :

Dépôts de balayures dans les rues, cours et allées, à heures indues.....	156
Dépôts de matériaux non autorisés.....	39
Contraventions relatives aux fontaines.....	46
Travaux sur la voie publique non autorisés....	70
Dégradations aux promenades et édifices publics.	40
Contraventions de pêche.....	6
Pavés non rétablis.....	7
Stationnement de voitures.....	124
Embarras sur la voie publique.....	101
Ponts de barques non retirés.....	7
Travaux non éclairés.....	24
Transports de viande non couverte.....	6
Objets divers.....	20
Contraventions de marché.....	151
Total,	<u>797</u>

Pendant l'année 1850, la commune de Genève a été divisée au point de vue de la police municipale en six sections, chacune d'elles est sous l'inspection d'un garde municipal; le garde reste deux mois dans le même quartier. Le mois de nuit est fait à tour de rôle par deux gardes municipaux.

L'Administration espère que cette nouvelle méthode facilitera le service, et que les Inspecteurs auront ainsi moins d'occasions de distractions pendant leurs fonctions.

Depuis cette nouvelle organisation, le nombre des contraventions relevées a déjà augmenté.

### **Secours contre les incendies.**

Il y a eu en 1850, 62 alertes qui se distribuent comme suit :

#### *Dans la Ville :*

Feux de cheminées ordinaires.....	31
Feux de cheminées inquiétants.....	6
Feux peu graves de jour.....	5
Feux peu graves de nuit.....	3
Feux graves de jour.....	1
Feux graves de nuit.....	2
Fausse alertes.....	8

#### *Hors de la Ville :*

Secours arrivés sur les lieux.....	3
Secours contremandés.....	2
Fausse alertes.....	1

L'Administration municipale n'a pas d'observations à faire sur le service des secours contre les incendies qui a continué à être convenablement exécuté.

Le matériel est dans un très-bon état.

### Travaux.

La section des travaux a statué pendant l'année 1850 sur 328 requêtes, soit 48 de moins qu'en 1849.

Ces requêtes contiennent 352 demandes réparties comme suit :

144	relatives	à l'établissement d'enseignes ;
35	»	à des réparations ou reconstructions de maisons ;
29	»	à des réparations de couverts ;
18	»	à l'établissement de devantures de magasins ;
30	»	à des vitrines et étalages ;
7	»	à des trapons de caves ;
27	»	à des tentes mobiles et abat-jours ,
29	»	à l'établissement de portes, volets et fenêtres ;
6	»	à l'établissement d'égouts particuliers ;
27	»	à divers travaux sur la voie publique.

---

352

### Entretien des bâtiments municipaux.

Il a été fait dans le bâtiment de la caserne de Chantepoulet quelques frais pour l'appropriation des locaux dont la Ville tire un revenu.

Le rez-de-chaussée du bâtiment de la boucherie de Longemalle a été clôturé de manière à permettre l'utilisation de cet emplacement comme entrepôt provisoire.

Le Musée Rath et les serres du Jardin botanique ont aussi été l'objet des réparations d'entretien assez considérables.

### **Quais, ponts, égouts.**

Les principales dépenses ont eu pour objets : la réparation de l'escalier de la rampe de St-Antoine dont toutes les marches ont été remplacées ; la réparation de l'égout public sur la place de St-Gervais ; la réparation du trottoir du quai des Bergues ; les nouvelles plaques en fonte avec lettres en relief indiquant les noms des rues de la Ville. Il a été aussi fait des dépenses assez notables pour les bains, les cygnes, les bateaux et les appareils de sauvetage.

Les ponts n'ont donné lieu à aucune réparation importante.

Le pont des Bergues s'est bien maintenu, et son plateau supérieur est encore en assez bon état.

La partie aval du quai des Bergues, dont le Conseil Municipal s'est occupé, ne paraît pas avoir subi le mouvement que la poussée des terres lui a imprimé immédiatement après sa construction ; les vérifications faites dernièrement ont démontré que le mouvement, s'il existe toujours, est insensible.

### **Trottoirs et élargissements.**

Les trottoirs établis à frais communs, par la Ville et les propriétaires, sont les suivants : Sur le Grand-Quai et la rue du Rhône, autour des maisons n<sup>os</sup> 174, 174 bis et 175, appartenant à MM. Périer, Veillard, MM. Apelt et Lequin, et sur la rue du Rhône, devant les maisons n<sup>os</sup> 28 et 94, appartenant à la Caisse hypothécaire et à M. DuRoveray. Il est à espérer que les parcelles des trottoirs établis sur cette rue se joindront prochainement, et que



la ligne devant les maisons dont les faces sont exposées au Nord, se suivra sans interruption depuis la place de la Fusterie jusqu'à celle du Molard.

La rue des Belles-Filles a été élargie sur une assez grande longueur par le retrait des maisons Broillet et Bastie, cette rue a maintenant une largeur moyenne de 20 pieds, au lieu de 16 qu'elle avait précédemment.

Les frais pour l'entretien des trottoirs établis dans la Ville ont été peu considérables, mais quelques-uns auront prochainement besoin d'être réparés sur toute leur étendue.

L'achat de divers hauts-bancs a eu lieu dans le courant de l'exercice, et la décision prise par le Conseil Municipal, concernant ces échoppes, permettra l'élargissement de la principale rue marchande de la Ville sur tout son parcours.

### **Pavés.**

Le budget de l'exercice dont il s'agit réduisait à 16,000 fr. le crédit affecté à ce service important, aussi a-t-il été dépassé, sans pourtant qu'il ait été fait des travaux bien considérables.

Les principaux ouvrages exécutés en pierres taillées sont les deux places situées aux extrémités du pont des Bergues et la réparation du pont amont de Coutance.

La rue des Chanoines, une partie de la place de Cornavin et le quai des Bergues, entre le pont de la Machine et le pont des Bergues ont été réparés en cailloux roulés avec des rigoles en pierres taillées, le repavage de la rue des Chanoines a donné lieu à l'introduction de toutes les eaux pluviales provenant des maisons dans le canal public, réparation à laquelle les propriétaires se sont tous rangés sur la demande du Conseil Administratif; il est à désirer que ce mode d'écouler les eaux pluviales soit suivi

dans toutes les rues, car il en résulte une plus grande propreté, le pavé a moins à souffrir, et les rues étant plus sèches, sont moins exposées en hiver aux encombrements de glace.

### **Promenades.**

L'agrandissement de la Ville a entraîné la suppression de quelques promenades, et a rendu assez difficile le maintien des parties contiguës.

L'entretien des promenades a néanmoins été maintenu aussi bien que possible. La principale réparation a été celle du grand banc de la Treille.

### **Horloges.**

La marche des horloges a été satisfaisante; l'horloge de Rive, dont le déplacement a dû avoir lieu par suite de la démolition de la porte, a été mise dans le bâtiment du grenier de Rive, ce déplacement nécessite une dépense imprévue de 735 fr. : du reste, l'horloge chemine parfaitement, et il était impossible de trouver un emplacement plus favorable pour la recevoir; la localité ayant permis d'éclairer le cadran au moyen d'un bec de gaz à réflecteur, cette amélioration a été effectuée dès le commencement de l'année courante.

Le Conseil Administratif s'est entendu avec le Consistoire pour la restauration du carillon de l'horloge du temple de St-Pierre. Ce travail a été exécuté par des artistes genevois: MM. Sechehaye et Ducommun, et sera payé au moyen d'une partie de la somme reçue par le Consistoire de la succession de feu M. Gallot.

Le Consistoire devra remettre à l'Administration mu-

unicipale une certaine somme qui servira à couvrir les frais d'entretien du carillon.

### **Machine hydraulique.**

La Machine hydraulique a bien fonctionné, et les améliorations dont il a été rendu compte sur l'exercice de 1849, bien qu'une grande partie aient été effectuées au commencement de 1850, ont atteint le but qu'on pouvait en attendre. Ainsi le local est sec depuis l'établissement des tambours, les ajustages de transmission qui ont tous été modifiés, sont solides, et cette partie n'est plus un sujet de craintes et de fréquentes réparations.

Les pompes étant maintenues en bon état, on peut, sans que le service soit trop restreint, faire la fourniture avec un seul équipage, ce qui permet de faire alternativement les réparations courantes indispensables, lesquelles ont lieu surtout dans les basses eaux, parce qu'alors les corps de pompes sont accessibles.

Il est encore un point vicieux qu'il est désirable d'améliorer : il s'agit des robinets-vannes destinés à couper la circulation de l'eau dans le parcours de la ville, ces robinets établis dans le but de porter au besoin une plus grande masse d'eau sur un point voulu, comme aussi de permettre la non-circulation dans une conduite sur laquelle on a un travail à exécuter, ne fonctionnent pas bien ; il y en a même plusieurs qu'il est impossible de manœuvrer, parce que les coulisses dans lesquelles doit glisser la lame destinée à fermer la conduite sont encombrées ; il est donc évident que le système est défectueux, et qu'il faut chercher à le modifier, ce qui, dans tous les cas, sera difficile et occasionnera une forte dépense.

### **Concessions d'eau.**

Il a été fait en 1850, 9 nouvelles concessions en 33 litres.

Le total de ces concessions est de 80; ensemble 255 litres.

### **Constructions nouvelles.**

Le Pont-Quai, projeté entre la place de la Petite-Fusterie et celle de Bel-Air, n'a pas pu être entrepris cette année à cause des difficultés que le Conseil Administratif a rencontrées dans ses négociations avec quelques-uns des propriétaires riverains. Le Conseil Administratif s'est adressé au Conseil d'Etat pour solliciter son concours, et ce Corps a répondu à cet appel en présentant un projet de loi que le Grand Conseil a sanctionné, et qui permettra à votre Administration d'agir dans cette affaire avec plus de sûreté.

### **Hangar place du Port.**

Le hangar construit sur la place du Port a bien atteint le but qu'on s'était proposé, il est assez vaste pour suffire, non-seulement au déchargement, mais encore pour servir d'entrepôt momentané à certaines marchandises destinées à prendre la voie du lac.

La dépense effectuée pour cette construction provisoire n'a pas atteint le chiffre voté par le Conseil Municipal, et cela tient aux matériaux provenant de l'abattoir de Longemalle qui ont pu être avantageusement utilisés pour cette

### **Arrangement de la place de Bel-Air.**

Ce travail a parfaitement rendu ce qu'on pouvait espérer ; la place a gagné en étendue et en propreté, et la suppression de l'escalier ne paraît aucunement regrettable ; il a été établi à la tête du pont d'aval une échelle en fer, laquelle avec le bateau placé au-dessous, à l'époque où les eaux montent, constitue un sauvetage plus efficace que ne l'était l'ancien état de choses.

### **Trottoir, quai de l'Île.**

L'élargissement du quai de l'Île, nécessité par l'établissement de l'abattoir, a été exécuté à l'aide d'un trottoir en saillie supporté par des consoles en fonte de fer ; ce travail qui réunit la légèreté à une stabilité très-suffisante, paraît avoir bien atteint le but, et cette construction a notablement amélioré l'aspect et l'état de circulation sur ce quai ; la voie charretière, dont le nivellement a été rectifié, a été pavée en pierres taillées ; le trottoir est asphalté.

### **École, bâtiment de la Grenette.**

Les écoles primaires, bien que leur nombre ait été notablement augmenté, étant insuffisantes, il a été créé deux nouvelles salles d'école : l'une dans le bâtiment de la Grenette au-dessus du magasin des grains, l'autre au second étage du bâtiment de Chantepoulet.

### **Octroi de Rive.**

L'agrandissement de la Ville ayant déplacé les voies de circulation, le bureau de perception de l'octroi de Rive a dû être établi sur la nouvelle route. Cette construction provisoire a été faite en maçonnerie légère sur un emplacement libre, de manière à pouvoir être maintenue pendant le temps nécessaire.

La loge des visiteurs a aussi été transportée sur la ligne du quai, afin de surveiller cette nouvelle entrée de ville.

### **Donation de feu M. le baron de Grenus.**

Les immeubles donnés à la Ville par feu M. le baron de Grenus n'ont donné lieu, dans le courant de l'exercice dont il s'agit, qu'aux dépenses d'entretien ordinaires.

### **Bâtiments du culte et de l'Instruction.**

Les principales dépenses concernant les bâtiments du culte et de l'Instruction ont pour objet des travaux qui ont été le sujet de rapports spéciaux présentés à ce Conseil. Ces travaux consistent en diverses restaurations effectuées à l'intérieur du temple de St-Pierre à la suite des fouilles faites dans cet édifice pour les recherches archéologiques.

Le collège a aussi nécessité quelques réparations, ainsi que les bâtiments d'écoles de St-Antoine et de St-Gervais.

Le hangar, place du Port, qui servait à la vente des tripes, a été démoli.

Conformément à l'arrêté du Conseil Municipal du 24 septembre 1850, le Conseil Administratif a mis en vente, le 7 novembre, le terrain, appartenant à la Ville, sur la place du Port; il ne s'est pas présenté d'acheteur.

Vous avez, Messieurs, ratifié le 4 octobre 1850 l'achat fait par le Conseil Administratif, de parcelles d'immeubles, rue des Boucheries.

### **Théâtre.**

Deux décors nouveaux ont été exécutés : l'un avec coulisses, représente une forêt asiatique, et l'autre, le désert et une ville orientale dans le lointain. Ce dernier décor n'est qu'un fond, mais les coulisses de la forêt peuvent y être adaptées. Le travail a été confié à M. Menn, qui s'est adjoint M. Dériaz.

Le fond de la forêt asiatique est d'un fort bel effet.

La direction a été confiée à M. Pepin, ce directeur, dont Genève connaissait l'habileté, a donné plusieurs opéras nouveaux, sa troupe a marché avec ensemble, et a paru en général satisfaire le public.

### **Fonds des orphelins de la ville de Genève.**

Ce Chapitre est nouveau dans le Compte-Rendu de l'Administration de la ville de Genève; au mois de juin 1850, la Commission communale a fait remise à la Ville des 53 bourses et  $\frac{3}{4}$  qui lui revenaient, suivant l'arrêté approuvé par le Conseil d'État. Vu le grand nombre de ses ressortissants dans le besoin, votre Administration a cherché à obtenir une meilleure répartition, mais elle n'a pu réussir.

Le Conseil Administratif a chargé une Commission spéciale de la surveillance des orphelins confiée à ses soins. Cette Commission se compose de :

MM. Vettiner, Président.  
 Achard, Vice-Président.  
 Castoldi, avocat.  
 Hervé, Procureur-Général.  
 Fauconnet, docteur.  
 Péliissier, docteur.  
 Herr, fils.  
 Jouvét, régent.  
 Oltramare, père.  
 Durand, *Félix*.  
 Tournier, père.  
 Caumont-Lossier.

L'ancienne Chambre des Tutelles, par l'entremise du Département de l'Intérieur, a remis 54 apprentissages, 18 ont été terminés dans le dernier semestre de 1850 ; 3 ont été rompus pour cause de maladie ou de mauvaise conduite des apprentis ; deux ont été depuis, sur les réclamations de la Commission, attribués à d'autres communes.

Les 54 orphelins de la Ville sont ainsi divisés pour les apprentissages :

13 tailleuses ou lingères.  
 1 repasseuse.  
 2 polisseuses.  
 1 faiseuse de corsets.  
 2 placés à l'établissement de la Garantie.  
 2 tapissiers.  
 8 cordonniers.  
 3 forgerons ou mécaniciens.



- 5 charpentiers ou menuisiers.
- 1 faiseur de cadrans.
- 2 monteurs de boîtes.
- 1 carrossier.
- 2 commis.
- 1 coiffeur.
- 1 tourneur.
- 1 charron.
- 1 régent.
- 2 ferblantiers.
- 4 faiseurs de ressorts de boîtes de montres.
- 1 gainier.

La Commission, vu l'incertitude de ses ressources, n'a contracté que 5 nouveaux apprentissages, savoir :

- 2 tailleuses.
- 1 polisseuse.
- 1 cordonnier.
- 1 faiseur de ressorts de barillet.

### **École d'horlogerie, 1850.**

Les changements qui ont été opérés dans la marche des écoles par le nouveau Règlement, lequel a été arrêté au mois de Mars de 1850, paraissent avoir été heureux si l'on en juge par l'empressement avec lequel sont prises les places vacantes. La Classe de blanc compte dans ce moment 26 élèves, c'est tout ce qu'elle peut contenir.

Une partie de ces changements n'ont pu être appliqués qu'au 1<sup>er</sup> Janvier 1851. Ils trouveront leur place dans le *Compte-Rendu* de la présente année.

Les faits les plus importants de 1850 sont les suivants :

Il a été nommé une nouvelle Commission directrice, la-

quelle est entrée en fonction au mois d'avril. Cette Commission se réunit sous la présidence d'un membre du Conseil Administratif, et elle est mentionnée dans le rapport de l'année 1849.

Nous avons déjà dit qu'il a été nommé un directeur des écoles. La création de cet emploi a jusqu'à présent rendu tout ce qu'on en attendait, ce qui tient sans doute en grande partie au zèle et à la capacité de la personne qui a été appelée à le remplir.

Enfin, au mois de septembre, MM. Chatelain et Rochat ont été nommés maîtres d'échappement.

Voici le nombre des élèves de l'école des garçons pendant cette année.

Élèves.		Élèves
24	dans la Classe de blanc , en 1849, il y avait	17
11	» de cadrature ,	6
12	» de finissage ,	13
4	» de plantage ,	8
2	» d'échappements ,	5
7	» de repassage ,	5
<hr/>		<hr/>
60		54

L'école des jeunes filles a contenu pendant cette année environ 11 élèves. Ce nombre dès lors s'est augmenté.

Le bâtiment où était cette école a dû être démoli, il est à croire que lorsque nous aurons un local plus convenable que l'atelier où nous l'avons établie provisoirement, elle prendra une plus grande extension encore.

Nous devons mentionner ici que le nouveau Règlement modifié par le Conseil Administratif, a supprimé l'enseignement des roues, mesure sur laquelle les opinions sont probablement divergentes, mais qui ne paraît nullement avoir attaqué la base de l'institution.

### Écoles primaires.

Une école nouvelle a été ouverte, celle du bas de la rampe de St-Antoine. Ce local, occupé précédemment par une des écoles de la ci-devant Société des catéchumènes, est très-vaste et fort bien situé; il a pu recevoir, outre les anciens élèves dont cinq seulement ont quitté, un grand nombre de nouveaux, entre autres ceux qui étaient dans la subdivision placée dans la chapelle de Ste-Catherine, laquelle a reçu dès lors le trop plein de l'école de Bel-Air.

L'accroissement du territoire de la Commune a augmenté de trois le nombre des écoles, savoir: deux aux Grottes, l'une de garçons, et l'autre de filles, et une école enfantine située à Montbrillant.

Cet établissement a passé de la direction de la Municipalité du Petit-Saconnex à celle du Conseil Administratif.

Il est à désirer qu'un plus grand nombre de parents laissent leurs enfants dans la même classe sans en changer.

Il y a eu encore cette année 42 % d'entrées et 39 % de sorties; or les changements continuels de maîtres sont une des causes du peu de progrès dont se plaignent certains parents.

Voici l'état de population des écoles au 31 décembre 1850.

Noms des écoles.	Nombre d'écoliers.
Grottes, garçons.....	71
» filles.....	53
Bougeries.....	162
Grenette.....	109
	A reporter, 395

	<i>Pour report,</i>	395
Bel-Air, garçons.....		163
»           »           .....		123
Cendrier, filles.....		133
Terreaux du Temple, garçons....		149
Saint-Antoine, garçons.....		165
Ste Catherine.....		45
	Total,	<u>1,173</u>

### Musée Rath.

Vous vous rappelez, Messieurs, que le budget pour l'année 1850 a supprimé l'allocation précédemment accordée aux écoles de dessin et de modelage, et les causes de cette mesure sont sans doute présentes à votre mémoire.

L'école de la figure a compté 65 élèves, dont 35 dans l'école élémentaire, et 30 dans l'école supérieure.

Les écoles d'ornement et d'architecture ont compté 57 élèves.

Le nombre des élèves de l'école de modelage s'est élevé en moyenne à 25.

### École industrielle.

Au commencement de l'année, le personnel a subi les deux modifications suivantes :

Le Conseil d'Etat a confié la direction de l'établissement au Principal du Collège industriel et commercial.

M. Heyer, maître d'arithmétique, n'ayant pas accepté sa réélection, le Conseil d'Etat a appelé à le remplacer M. Mestral, ancien inspecteur, chargé du même enseignement au Collège industriel et commercial.

Messieurs les maîtres ont tous été maintenus dans leurs fonctions.

L'école a vu le nombre de ses élèves porté de 108 à 139, savoir : 100 réguliers et 39 externes.

Ces 139 élèves se répartissent comme suit :

1<sup>o</sup> Quant à l'âge et à la nationalité.

a) RÉGULIERS	Élèves inscrits.	Age moyen.	Genevois.	Autres Suisses.	Français.	Sardes.	Autres pays.
1 <sup>re</sup> Année.	50	14	36	5	4	5	»
2 <sup>e</sup> —	29	16	20	3	4	2	»
3 <sup>e</sup> —	21	16 1/2	17	2	1	1	»
b) EXTERNES.	39	21	17	9	5	4	4
Total,	139		90	19	14	12	4

2<sup>o</sup> Quant à la profession.

Professions.	Réguliers.			Externes.	Total.
	1 <sup>re</sup> Année.	2 <sup>me</sup> .	3 <sup>me</sup> .		
Horlogers.....	9	6	7	1	23
Mécaniciens...	»	1	1	2	4
Mont <sup>rs</sup> de boîtes	1	»	1	»	2
Bijoutier.....	1	»	»	»	1
Graveurs ....	1	»	»	1	2
Gros états....	4	3	1	2	10
Architecte....	»	»	1	»	1
Commis.....	6	1	»	7	14
Peint <sup>re</sup> encadran	»	»	»	1	1
Étudiants*....	1	6	3	21	31
Instituteurs...	»	5	»	2	7
Sans profession décidée....	27	7	7	2	43
Total général..	50	29	21	39	139

\* École, Collège, Académie.

Les examens et les concours ont généralement satisfait MM. les membres des jurys; aucune moyenne n'a été inférieure à 3, 10 (maximum 6); mais les cours qui ont donné les meilleurs résultats sont ceux d'arithmétique, de géométrie et d'algèbre, et surtout celui de dessin des machines, de M. Sam. Darier, qui a mérité une mention toute particulière.

### **Musée académique.**

#### *Zoologie.*

Les collections d'animaux vertébrés se sont peu augmentées pendant cette année. Nous devons cependant citer parmi les oiseaux un bel échantillon de l'Aptery de la Nouvelle-Hollande, don précieux fait par notre malheureux compatriote, M. Melly de Liverpool, au moment de son départ pour le voyage en Nubie et en Egypte, pendant lequel la mort a brusquement terminé son utile carrière.

Une dizaine d'autres oiseaux ont été donnés par MM. Chappuis-Redard, George, etc.

La collection d'insectes s'est augmentée de plusieurs Lépidoptères européens.

La collection des Mollusques vivants et fossiles est celle où nous pouvons signaler le plus grand accroissement.

L'importance que prend tous les jours davantage l'étude de la Paléontologie a engagé l'administration du Musée à donner une impulsion un peu forte aux collections de fossiles.

Des dons faits par MM. Mortillet, Numa Richard et Pictet, des échanges considérables en Allemagne, ainsi que plusieurs achats, ont augmenté de plus de

500 le nombre des planchettes de la collection des fossiles.

Près de 200, portant des coquilles vivantes, ont été aussi placées dans les armoires. La classification de ces collections a fait de notables progrès. Le Commissaire a été aidé pendant une partie de l'hiver par M. de L'Oriol qui a travaillé avec zèle à la détermination des Mollusques vivants et fossiles.

#### *Anatomie comparée.*

Plusieurs squelettes imposants sont entrés cette année dans la collection. Le squelette d'un grand Delphinaptère a été terminé, il a  $8\frac{1}{2}$  pieds de longueur. Quelques monstruosités ont été acquises. La plus intéressante est celle qui a été décrite par M. Pictet dans le Tome XII, des mémoires de la Société de physique et d'histoire naturelle.

#### *Physique.*

La collection des instruments s'est accrue :

1° De deux prismes de Nicol, construits avec beaucoup de soins à Paris, et que leurs grandes dimensions rendent fort utiles ;

2° D'un *appareil de polarisation* de M. Norrenberg ;

3° D'un *galvanomètre*, dont le fil fait 20,000 tours sur le cadre et dont la grande sensibilité a permis de montrer aux élèves des cours publics, ainsi qu'à un grand nombre de médecins et d'amateurs, les phénomènes si intéressants d'électricité développée, soit dans les contractions musculaires chez l'homme et chez les animaux, soit dans les diverses périodes de la végétation.

A ces appareils, il faut joindre un rhéostat construit par le Conservateur, M. Artaria, et un certain nombre

de petites pièces moins importantes qui ont également été fabriquées par lui ou données par le professeur.

Quant aux locaux, le laboratoire a été garni de vitrines qui étaient devenues absolument nécessaires pour la conservation des instruments qu'on ne saurait placer ailleurs.

Le conservateur, M. Artaria fils, étant tombé gravement malade l'automne dernier, a été remplacé provisoirement par M. Cartier, un des élèves les plus distingués de M. Séchehayé.

L'absence de M. Artaria se prolongeant encore, M. Cartier continue à remplir les fonctions qui lui ont été confiées.

#### *Chimie et Minéralogie.*

Nous n'avons rien à signaler d'important dans la marche du laboratoire de chimie pendant l'année 1850. Les dépenses faites pour son entretien ne se sont élevées qu'à la somme de 163 fr. 75 c. Elles ont eu pour but :

1° La restauration complète de la cuve à gaz ;

2° La construction d'un nouveau gazomètre en cuivre, destiné à remplacer celui qui existait auparavant, et qui, étant en fer-blanc, exigeait des réparations continuelles.

La collection de Minéralogie s'est accrue pendant cette année de 44 échantillons, savoir :

7 donnés par M. Descloizeaux de Paris,

27 donnés par M. Marignac,

10 achetés par l'Administration du Musée.

Total, 44

Le nombre d'échantillons comprend environ 13 espèces qui manquaient au Musée.



### *Médailles et Antiquités*

La collection d'Antiquités n'a acquis que quelques objets trouvés dans les fouilles faites à St-Pierre.

La collection de Numismatique s'est augmentée de 34 médailles ou monnaies en argent: 49 en billon et 42 en cuivre.

Les principaux donateurs sont: MM. Lefort-Naville Alexandre Prévost, Ninet, M<sup>lle</sup> Rath.

Le Conseil d'État du canton de Vaud a envoyé plusieurs monnaies ou médailles de ce Canton; et le Département des Travaux publics a continué à envoyer au Musée les monnaies et médailles que l'on a trouvées pendant les travaux de démolition des fortifications.

### **Jardin Botanique.**

Malgré les semis nombreux faits l'année dernière (plus de 5,000 espèces), il existe en ce moment bien des places vides dans les plate-bandes du Jardin, ce qu'il faut attribuer en partie à la grêle extraordinaire du 30 mai qui a hâché et meurtri un grand nombre de plantes encore tendres à cette époque de l'année, et, en partie, aux larves de hannetons qui ont fait de grands ravages parmi les plantes vivaces en rongant les racines; la sécheresse du commencement de l'été a été aussi assez préjudiciable aux jeunes plantes.

Toutefois, il y a eu pendant l'été plusieurs plantes intéressantes, surtout celles provenant d'un voyage en Espagne et en Algérie données par M. Ed. Boissier, elles ont bien grainé et ont été fort appréciées dans les jardins étrangers avec lesquels le Jardin de Genève est en correspondance.

M. le professeur Wartmann a continué dans le Jardin les expériences sur l'électricité des végétaux qu'il avait entreprises l'année précédente.

M. Michaud a été autorisé à donner un cours de botanique à des dames dans la grande salle du Conservatoire botanique, et quelques personnes ont reçu la permission de venir y travailler et faire des recherches parmi les livres de la Bibliothèque et les autres collections botaniques.

Le Directeur s'est occupé spécialement de la détermination et de l'enregistrement des plantes de serre. Un certain nombre de plantes de nos montagnes ont été introduites dans le Jardin et cultivées sur le monticule de tuff, et sur quelques petits enrochements à diverses places du Jardin où elles ont assez bien réussi, et font espérer qu'on pourra ainsi présenter au public quelques échantillons de la flore si intéressante dans nos Alpes.

Il a été distribué dans le courant de l'année une soixantaine de bons pour obtenir des plantes vivaces, boutures, etc., et, en outre, 20 personnes ont reçu l'autorisation de se faire donner des échantillons de plantes pour herbier ou de fleurs devant servir à être dessinées.

### **Bibliothèque publique.**

Un des aides de la Bibliothèque a été retranché dès le 1<sup>er</sup> octobre, et le service n'a nullement souffert de cette suppression.

Aux registres, déjà employés dans l'établissement, on a joint un livre pour l'inscription des personnes qui suspendent et reprennent l'usage des livres de la Bibliothèque circulante. On a fait un catalogue des incunables, des éditions de choix et des livres rares.

On a modifié et amélioré la tenue de plusieurs livres ouverts pour inscrire, cataloguer et disposer avec ordre et méthode les acquisitions successives. On a commencé l'utile travail de donner les lettres et numéros d'ordre à tous les anciens livres qui en manquaient.

Les deux services de la Bibliothèque ont été maintenus avec les mesures prises en 1849, mais la Commission en a voté de nouvelles exécutoires dès les premiers mois de 1851, savoir : de donner au public le double avantage de pouvoir consulter les ouvrages dans la salle de lecture, tous les jours de la semaine de 11 heures à 4 heures, et de pouvoir changer les livres, de la circulante tous les jours de une heure à deux heures, le jeudi excepté.

Le nombre des lecteurs à la salle de consultation a été de 2,489 en 276 séances, dont 548 étudiants et de 346 étrangers en visite.

Il y a eu 13,459 volumes en circulation en 101 séances.

La Bibliothèque a acquis cette année 568 volumes et 406 brochures.

De la chancellerie 58 volumes, 180 brochures.

D'achats 415 » 33 »

De dons 95 » 193 »

Il faut y joindre les ouvrages périodiques, comme mémoires des sociétés savantes, journaux et autres publications reçues par abonnements ou par la Société de physique de Genève.

Dans cette année, il a été adressé par le bibliothécaire, au nom de la Commission, une requête à plusieurs des ministères de France, pour en obtenir, en don pour notre Bibliothèque, quelques ouvrages précieux que fait publier le Gouvernement français.

Cette démarche qui a été très-favorablement accueillie,

a procuré et promet encore à notre établissement des acquisitions gratuites d'une grande valeur.

Dans les achats figurent plusieurs bons ouvrages de philologie, de littérature, d'histoire, etc. ; spécialement l'histoire grecque de Grotte et le Journal mathématique de Crell.

Un petit legs de 62 fr. 92 c. de feu Monsieur Gallot a été consacré, selon ses intentions, à l'achat de quelques ouvrages allemands.

Les principaux donateurs ont été :

MM. Turretini-Necker (plusieurs années du Journal des Débats); Blavignac; Bétant, professeur; Ricciardi, E. Chastel, professeur; Lelewel; De Candolle, professeur; M. Viridet, chancelier; E. Mallet, professeur; Merle-d'Aubigny; J. Humbert, professeur; Adert, professeur; Ragut; Maurice de Sellon; J. Didier; Prévost-Martin; la Société biblique; la Société Wodron; l'Académie; la Société de physique de Genève; le Gouvernement français.

La Bibliothèque, ayant été remise complètement à la Ville de Genève, il a paru au Conseil Administratif qu'il y avait convenance à ce que les autorisations accordées pour prendre des livres de la bibliothèque en lecture à domicile, fussent délivrées directement par lui, et, en conséquence, cette mesure a été adoptée dès cette année.

### **Gymnastique.**

L'année scolaire 1849-1850 a amené une amélioration sensible dans la discipline et la bonne tenue des élèves. Ce changement peut se remarquer surtout dans le dernier semestre, et cela vient sans doute de l'émulation donnée par les prix-médailles et les prix de bonnes notes; accordés par le Département de l'Instruction publique.

Le nombre des élèves, pendant le premier semestre,

s'est élevé à 112, et à 157 pendant le second; on peut compter en outre 35 membres de la Société de gymnastique et 60 jeunes gens qui ont pris des leçons particulières. Le chiffre total s'élève donc à 384 environ.

Aucun accident n'est arrivé pendant le cours de cette année.

Les concessions faites à la Société de gymnastique par le Grand Conseil ont eu des résultats heureux; le nombre des sociétaires qui, jamais jusqu'alors n'avait dépassé 40, a depuis lors, continuellement flotté entre 45 et 55. En résumé, l'institution de gymnastique a présenté une grande amélioration.

### **Observatoire.**

Les instruments ont tous été entretenus en bon état par les soins du concierge, M. Maurer, qui est aussi mécanicien.

Le grand baromètre, acheté en 1845, a été démonté pour cause de réparations, il fallait en particulier purifier le mercure de la cuvette dont la surface s'était peu à peu oxidée. Au bout de quelques jours cet instrument a été remis en état.

Les observations astronomiques, météorologiques et magnétiques ont été continuées avec beaucoup de suite. Les calculs qu'exige la réduction des observations ont aussi été exécutés au fur et à mesure.

Le nombre des chronomètres laissés en dépôt à l'Observatoire a notablement augmenté, et l'on peut y voir un symptôme heureux pour les progrès de l'horlogerie à Genève.

En effet, c'est dans un observatoire seulement, et à l'aide d'observations astronomiques, que l'heure est déterminée avec une précision suffisante pour que la marche

d'un bon chronomètre puisse être convenablement étudiée. Les comparaisons faites jour par jour par l'astronome adjoint, M. Bruderer, ont donné des résultats très-satisfaisants pour plusieurs de ces chronomètres qui ont été envoyés plus tard à l'exposition de Londres.

Il est délivré aux constructeurs une copie de ces comparaisons qui établit d'une manière authentique la marche de chaque pièce pendant le temps où elle a été déposée à l'Observatoire.

---

Ici se termine notre rapport pour 1850. Il nous reste, Messieurs, à vous remercier de votre bienveillant concours qui nous a permis d'entreprendre cette année, sur divers points, des travaux d'utilité publique qui sont en pleine voie d'exécution, et paraissent appréciés du public.





